



Cumulus du voisin chez moi

Par **rhuys**, le **18/01/2012 à 16:09**

Bonjour,rrnJe suis propriétaire d'un appartement. Dans cet appartement se situe le cumulus du propriétaire d'un autre appartement du même immeuble.rnLa loi l'oblige-t-elle à le rapatrier chez lui ?rn(Initialement tous les appartements appartenaient à la même famille).

Par **vanceslas**, le **21/01/2012 à 12:02**

Bonjour il est évident que la situation est bizarre sauf si cette servitude a été stipulé lors de l'acquisition de votre appartement sinon voyez aussi votre assurance car s'il y avait dégâts des eaux comment faire ?Pour inciter ce propriétaire à intervenir dites lui que si son cumulus tombe en panne vous n'êtes pas obligé de lui laisser l'accès à votre appartement . de plus si aucune servitude n'est stipulé vous pouvez même démonter ce cumulus au cas ou il serait sourd à votre demande cordialement